



NOUVELLE SÉRIE Vol. 3, N° 6

JUIN 1972

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO

## **Le point de vue de l'UICN**

### **Les insecticides organochlorés persistants**

Plusieurs centaines de pesticides ont été découverts au cours des trente-cinq dernières années, apportant d'incalculables bénéfices à l'humanité, en médecine préventive, dans l'agriculture, le stockage des aliments et la protection des fibres. Des millions d'êtres humains doivent aujourd'hui la vie aux pesticides et notamment au DDT.

Néanmoins, ils ont aussi apporté des problèmes et dangers nouveaux, les difficultés les plus considérables provenant des insecticides organochlorés persistants, notamment du DDT, de l'aldrine, de la dieldrine, de l'heptachlore et de l'endrine.

Dans des conditions naturelles, la plupart des pesticides se dégradent rapidement en substances non nocives et n'engendrent pas de problèmes graves dans l'environnement. Cependant, les insecticides organochlorés persistants ne se décomposent pas rapidement. Ceux-ci, ou les substances toxiques stables qu'ils produisent, ont une durée de vie relativement longue dans les régions où ils sont appliqués et se dispersent largement dans l'air et dans l'eau. Etant très solubles dans les graisses, ils ont tendance à s'accumuler dans le corps gras des animaux et sont transmis aux prédateurs par leurs proies. Parfois, certains prédateurs accumulent une concentration plus élevée de pesticides qu'il n'y en a dans leur proie. Les animaux aquatiques peuvent concentrer des pesticides à partir de l'eau dans laquelle ils vivent; les poissons, par exemple, absorbent des quantités considérables de pesticides à travers leurs branchies, bien que les concentrations de pesticides dans l'eau soient très faibles.

Les insecticides organochlorés varient considérablement quant à leur toxicité et leur persistance et différentes espèces animales réagissent de façon très diverse à un même produit. L'importance proportionnelle de la série complexe de facteurs affectant l'augmentation ou la diminution des populations d'une espèce animale quelconque ne peut être mise en évidence que par des études approfondies faisant appel à plusieurs disciplines scientifiques. Très peu d'études complètes ont été faites sur les effets des pesticides sur les organismes vivants, les plus approfondies étant celles qui concernent les populations de certains oiseaux de proie en Europe du Nord et en Amérique du Nord. Les résultats montrent, de façon aussi concluante que possible dans les conditions de l'étude, que d'importantes populations de ces oiseaux ont été fortement réduites par les organochlorés, bien que les causes de ce déclin aient varié suivant les espèces et les régions. Ainsi, le déclin spectaculaire du faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, en Grande-Bretagne, est dû en grande partie à l'aldrine et à la dieldrine, tandis qu'aux Etats-Unis, c'est le DDT qui en a été le principal responsable. Des effets sublétaux sur la reproduction, notamment une réduction sensible de l'épaisseur de la coquille, ont été très fréquemment

enregistrés en Grande-Bretagne, bien que les effets létaux se soient avérés être la cause principale de la diminution des populations. D'autre part, les effets sublétaux semblent avoir été relativement plus importants aux Etats-Unis.

Une des conclusions marquantes de ces études sur les rapaces a été que des diminutions considérables de populations peuvent se produire chez des espèces à distribution étendue en conséquence de l'emploi des pesticides. Tout comme les travaux sur les oiseaux piscivores effectués au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, ces études montrent que les pesticides peuvent aussi avoir des effets sublétaux mesurables sur les populations dans des zones extrêmement étendues.

On ne peut dire avec certitude jusqu'à quel point l'emploi continu d'insecticides organochlorés risque de mettre d'autres espèces en danger dans l'avenir, mais on en sait suffisamment sur les quantités de ces substances actuellement présentes dans l'environnement et sur leurs effets toxiques pour que leur emploi suscite une inquiétude généralisée. Ce sont probablement les eaux douces et les poissons littoraux ainsi que leurs proies invertébrées qui risquent d'être le plus gravement menacés. Etant donné que les poissons deviendront vraisemblablement une source encore plus importante de protéines, les stocks existants doivent être préservés; de ce fait, la plupart des autorités reconnaissent que l'emploi des organochlorés persistants doit être limité dans la mesure du possible.

L'emploi de ces produits a suscité de nombreux autres problèmes également préoccupants pour la conservation, l'agriculture et la médecine préventive. Ainsi, il se forme, par sélection naturelle, des souches résistantes d'organismes nuisibles, ce qui oblige alors à trouver de nouveaux produits de synthèse pour les combattre, produits souvent plus dangereux pour l'utilisateur et plus chers.

Les arthropodes prédateurs et les parasites qui, dans de nombreux cas, sont parfaitement capables de limiter les populations d'organismes nuisibles sans l'aide de produits artificiels, sont particulièrement sensibles aux insecticides persistants et leur élimination déclenche fréquemment une pullulation désastreuse des déprédateurs. Le coût de la protection des récoltes peut ainsi éventuellement augmenter en conséquence de l'emploi trop fréquent de pesticides persistants et il peut devenir extrêmement difficile de mener une lutte efficace là où les organismes nuisibles deviennent résistants à une gamme étendue de pesticides.

Les problèmes créés par l'emploi des pesticides organochlorés persistants sont des plus complexes. Il n'existe pas de solution simple: ces produits ne sont ni tout bons, ni tout mauvais. Leur emploi a eu des effets très bénéfiques mais comme toutes les substances artificielles qui ont été largement répandues dans l'environnement et sont biologiquement actives à faible concentration, ils sont dangereux ou pourraient le devenir si leur emploi devait augmenter.

Dans de nombreux pays de la zone tempérée, l'emploi extensif d'insecticides organochlorés persistants n'est plus indispensable, ni en médecine préventive, ni en agriculture ou en sylviculture, étant donné qu'il existe des ersatz pour presque tous les besoins courants. Dans ce pays, l'emploi de ces produits devrait en conséquence être limité aux applications pour lesquelles il n'existe pas encore d'alternative et même ces quelques emplois restants devraient être supprimés dans les cinq années à venir.

D'autre part, le DDT est le seul moyen pratique existant pour lutter contre les vecteurs de maladies dans la majorité des pays tropicaux et son emploi doit être maintenu jusqu'à la découverte de produits de remplacement appropriés.

L'emploi du DDT et d'autres insecticides organochlorés persistants est également nécessaire dans certains cas dans l'agriculture tropicale, bien qu'il faille prendre le plus grand soin à ce que leur utilisation ne devienne pas antiproductive. Des mesures doivent notamment être prises pour assurer que les stocks de poissons ne soient pas menacés par le traitement des rizières avec des insecticides organochlorés très toxiques tels que la dieldrine.

Les organisations nationales et internationales devraient assurer que les campagnes de traitement entreprises sous leur égide contaminent l'environnement le moins possible. Cela présuppose un contrôle soigneux des régimes de pulvérisation.

A longue échéance, la contamination des milieux tropicaux par les pesticides ne diminuera qu'en fonction de la découverte de produits de remplacement pour les insecticides organochlorés persistants. Les pays industrialisés, qui produisent la majorité des pesticides et perçoivent les bénéfices de leur vente, ont une responsabilité particulière en ce qui concerne la promotion des recherches sur l'élaboration de succédanés ne présentant pas de danger.

## Activités du programme

### Parcs marins des Seychelles: études sur le terrain terminées

La partie «études sur le terrain» du projet commun UICN/WWF (N° 726) a été achevée à la fin de mai. Ce projet est destiné à apporter une aide consultative scientifique et technique pour la localisation et l'aménagement de parcs nationaux marins aux Seychelles. Il a été entrepris pour répondre à la décision du gouvernement des Seychelles qui, faisant preuve de prévoyance, souhaitait préserver les zones où se reproduisent et grandissent de nombreux poissons démersaux, dont les habitants de l'île se nourrissent.

Les résultats des études sur le terrain entreprises avec l'aide et l'étroite collaboration du gouvernement des Seychelles seront publiés dans un rapport qui décrira, dans ses grandes lignes, le programme détaillé de l'aménagement de chacune des zones choisies, avec des suggestions quant à leur utilisation, notamment en ce qui concerne l'éducation, la formation, les programmes de recherche et les mesures de conservation.

Les travaux préliminaires ont confirmé la nécessité de réglementer l'utilisation des eaux dans les zones où le mouillage intempestif des bateaux et les activités des collectionneurs de coquillages n'ont pas encore ravagé les coraux et les récifs.

Le gouvernement a déjà interdit l'emploi de fusils sous-marins dans tout l'archipel et est prêt à adopter toute autre mesure qui paraîtrait nécessaire une fois le projet terminé, pour empêcher la destruction des récifs.

La création de parcs marins pour préserver les ressources de l'appauvrissement ou de la destruction qui accompagne en général des pressions touristiques intenses, permettra aussi d'assurer que le caractère du milieu reste inchangé et demeure une source de joie pour le touriste et une mine de matériel éducatif pour l'étudiant et le chercheur. L'étude sur le terrain a été effectuée par I. J. B. Robertson (R.U.).

### La conservation des phoques

L'UICN organise les 18 et 19 août à Guelph, Ontario, dans le cadre de sa Commission du service de sauvegarde, une réunion de travail en vue de formuler des programmes d'action pour conserver les phoques menacés et examiner la situation des autres phoques. Les membres du groupe de spécialistes des phoques et plusieurs autres experts ont été invités à présenter des rapports sur la situation de certaines espèces et sur les programmes d'étude et de conservation en cours. Les espèces étudiées sont les suivantes:

Otarie à fourrure des Galapagos	<i>Arctocephalus australis galapagoensis</i>
Otarie à fourrure de Juan Fernandez	<i>Arctocephalus philippii philippii</i>
Otarie à fourrure de Philippi	<i>Arctocephalus philippii townsendi</i>
Otarie du Japon	<i>Zalophus californianus japonicus</i>
Morse de l'Atlantique	<i>Odobenus rosmarus rosmarus</i>
Phoque des Kouriles	<i>Phoca kurilensis</i>
Phoque de Saimaa	<i>Phoca hispida saimensis</i>
Phoque de Ross	<i>Ommatophoca rossi</i>
Phoque moine de la Méditerranée	<i>Monachus monachus</i>
Phoque moine des Antilles	<i>Monachus tropicalis</i>
Phoque moine d'Hawaii	<i>Monachus schauinslandi</i>

Deux rapports traiteront de la situation générale des phoques dans les hémisphères nord et sud.

Cette réunion fera immédiatement suite à un Symposium sur la biologie du phoque organisé à l'Université de Guelph du 14 au 17 août par le Conseil international pour l'exploration de la mer, le Comité international des pêches du nord-Atlantique et le Programme biologique international.

La réunion organisée par l'UICN devrait permettre de formuler une série de projets destinés à améliorer la situation et la «gestion» de phoques dont les populations sont menacées de disparition ou ont fortement diminué. On espère voir d'autres organisations nationales et internationales participer, aux côtés de l'UICN et du WWF, aux activités qui en découleront. La FAO a accepté d'envoyer un observateur à la réunion.

Certaines des espèces citées font déjà l'objet de plans de conservation et leurs populations commencent à se rétablir quelque peu. Un programme mondial intéressant les espèces en voie de rétablissement impliquerait donc l'étude de nouveaux problèmes de gestion des populations qui apporteront une expérience utile pour les activités futures de l'UICN. Le programme portera sur un grand nombre de situations écologiques et de sites nouveaux et nécessitera une collaboration accrue avec les pays, avec lesquels l'UICN entretient déjà d'étroites relations, et la création de contacts plus étroits avec d'autres pays.

### Rapport provisoire sur le léopard et le guépard en Afrique

Le rapport provisoire présenté par M. Norman Myers porte sur les cinq premiers mois de l'enquête en cours, jusqu'au 31 mars 1972.

Soulignons qu'il s'agit uniquement de résultats provisoires qui pourraient faire l'objet de modifications après le séjour de M. Myers dans des régions moins développées d'Afrique. Les premiers résultats suggèrent toutefois que les deux espèces subissent une détérioration, le léopard moins que le guépard, et que les causes majeures en sont le braconnage pour le léopard et la dégradation de l'habitat pour le guépard.

Les résultats préliminaires obtenus pour les trois pays d'Afrique orientale indiquent que le léopard est probablement plus largement répandu et plus abondant dans certaines parties de la savane africaine qu'on ne l'avait suggéré. Dans des habitats de type différent, et soumis à des pressions d'intensité variable, le léopard semble faire preuve d'une grande capacité de survie.

Au contraire, le guépard pourrait déjà être assez menacé et on doit le considérer comme beaucoup plus sensible aux pressions qui vont s'accroître dans l'avenir. Rarement très abondant, même dans des milieux non perturbés, il est pourchassé par plusieurs autres grands prédateurs et charognards et a un taux de mortalité juvénile très élevé dû à la prédation et peut-être aux maladies. Comme il n'est en général capable que de tuer de petites proies qui lui sont souvent dérobées, il doit apparemment tuer beaucoup plus fréquemment qu'un léopard et est donc plus vulnérable aux variations des populations de proies; lorsque les populations de gazelles ou d'impalas diminuent sous l'effet de l'intensification des pressions agricoles, le guépard s'attaque au bétail domestique ou plus fréquemment encore disparaît.

Contrairement au léopard, le guépard semble en général s'être beaucoup raréfié au cours des dernières années dans de vastes secteurs d'Afrique orientale ou avoir même totalement disparu de régions étendues. Il est difficile de dire si ce phénomène est le fait du braconnage ou du processus normal de développement: c'est ce qu'il faudra déterminer le plus tôt possible.

Autant qu'on puisse en juger d'après les chiffres d'exportation enregistrés par les divers départements de la chasse d'Afrique orientale, il n'a pas été difficile de maintenir un niveau de récolte régulier de peaux de léopards et de guépards sur plusieurs dizaines d'années, bien que les prélèvements aient presque certainement augmenté rapidement dans les années 1960. Si ces exportations régulières peuvent indiquer que la population est capable de soutenir ces prélèvements, il faut également tenir compte de l'augmentation importante des

exportations illicites qui se font apparemment par l'Éthiopie et la Somalie (et/ou Djibouti) et de l'extension possible du rayon de prélèvement à mesure que se tarissent les sources d'approvisionnement les plus proches. Ces données sont confrontées aux indices des prix de ces dernières années; ce processus exige aussi d'obtenir le plus d'informations possibles des centres de commerce à l'étranger, afin d'éliminer des documents d'exportation toute information trompeuse due aux variations de la demande.

Les données obtenues jusqu'ici indiquent de façon toute préliminaire que la récolte n'a commencé d'exercer une contrainte sur les prix en Afrique orientale que dans les deux dernières années; par extension, la récolte a simplement pu exiger du braconnier plus de temps et d'énergie, c'est-à-dire qu'il lui fallait aller plus loin plutôt que de risquer de voir sa source de profit s'épuiser totalement. Cette constatation indiquerait évidemment qu'il y a une surexploitation extrême sur le plan local. D'autre part, l'image de la situation commerciale a été déformée dans les dernières années par les nombreux bandits *shifita*, sans emploi mais bien armés, opérant dans les régions désertiques du nord du Kenya, qui ont provoqué une montée en flèche de la récolte en pratiquant une chasse intensive dans une région bien définie mais étendue. Les données commerciales devraient apporter un matériel important qui permettra d'amener les données biologiques fournies par des enquêtes effectuées dans d'autres parties de l'Afrique, bien qu'il faille plusieurs mois pour rassembler les informations utiles.

### **L'UICN recherche les organigrammes des services responsables de l'environnement**

Au cours des dernières années, de nombreux gouvernements ont porté leur attention sur les problèmes et les politiques de l'environnement en créant à cet effet des structures administratives.

Pour appuyer ces efforts, l'UICN a préparé un projet qui doit conduire à la publication d'une étude comparée des différents modes d'organisation d'une structure administrative gouvernementale responsable de l'environnement, dans différents pays choisis.

Les membres de l'UICN sont invités à fournir au Secrétariat toute information utile à ce sujet. De nombreux lecteurs du bulletin savent de toute première source la façon dont leur gouvernement s'organise pour faire face aux problèmes de l'environnement. Ces renseignements sont d'autant plus précieux que la littérature disponible est souvent périmée. Le Secrétariat recherche plus particulièrement des informations sur les départements de l'environnement récemment créés par les gouvernements. L'organisation structurelle peut être décrite soit de façon exhaustive, soit par des organigrammes.

### **Etude et conservation des régions de haute montagne**

Le secrétariat de l'UICN centralise des données et prépare une bibliographie annotée sur les problèmes de conservation dans les régions de haute montagne du monde. Les zones intéressées par ce travail se situent au-dessus de 3000 m. sous les tropiques avec des altitudes correspondantes plus basses dans les zones plus froides.

Ces problèmes comprennent notamment la restauration d'écosystèmes dégradés, l'impact des activités humaines et les techniques d'aménagement. On prépare en même temps une liste des spécialistes participant aux recherches sur les régions de haute montagne et leur conservation.

Le responsable de la Commission de l'écologie de l'UICN souhaiterait recevoir des informations à ce sujet pour compléter ses fichiers de données et sa bibliographie. Tout renseignement sur des personnes ou instituts participant à ces travaux de recherche ou de conservation sera bienvenu.

### **Dictionnaire multilingue de la conservation**

Le professeur L. K. Shaposhnikov et M. V. A. Borissoff ont passé une quinzaine de jours à Morges en mai pour travailler à ce projet avec le secrétariat de l'UICN. Près de 260 termes,

groupés en huit chapitres — termes généraux, vie animale, vie végétale, sols, paysages, eau, éléments protégés et pollution — ont été définis en anglais, français et russe. Les rubriques ont été choisies de façon à déterminer des systèmes et sous-systèmes conceptuels dans ces diverses branches de la science et de la pratique de la conservation. Parmi les termes se rapportant à la structure des complexes naturels, on a sélectionné de préférence ceux qui reflètent les attitudes de l'homme et des sociétés à l'égard de la nature. Les termes appartenant à des disciplines particulières déjà couvertes par d'autres dictionnaires ont été réduits au minimum.

Une édition provisoire sera publiée dès que possible et distribuée pour commentaires, suggestions et critiques, proposition de termes ou définitions alternatives et indication de termes à ajouter ou éliminer. Ceux-ci serviront à préparer la version définitive en anglais, français, allemand, russe et espagnol. Dans l'édition provisoire, les versions française et anglaise d'un terme et sa définition munis d'un numéro d'ordre seront groupés sur une page, la version russe figurant en regard sur l'autre page, sous le même numéro. Des index alphabétiques, dans chaque langue, renverront aux numéros d'ordre des termes.

## **Conférences et réunions**

### **Conférence des Nations Unies sur l'environnement**

Les représentants de plus de 87 gouvernements participent à cette conférence de l'ONU, tenue du 5 au 19 juin à Stockholm. L'UICN y est représentée par son président, Harold J. Coolidge et trois des fonctionnaires supérieurs du Secrétariat de l'Union.

Dans la soirée des 8 et 9 juin, l'UICN et le WWF doivent présenter, avec la Fédération internationale pour le planning familial, deux tables rondes sur le thème «Population et conservation» au Forum sur l'environnement. Plusieurs spécialistes connus de divers pays ont accepté d'y participer notamment le professeur Paul Ehrlich et M. Peter Scott.

L'UICN se propose de présenter un modèle d'indexation sur ordinateur des législations de l'environnement, qui a été préparé par son Comité du droit de l'environnement à Bonn. Cette démonstration est financée par une subvention d'IBM et des parlementaires allemands.

### **Conférence de Jersey sur l'élevage des espèces menacées en captivité**

La conférence récente sur l'élevage des espèces menacées comme moyen de sauvegarde des animaux a été un événement important; c'est, en effet, le premier essai collectif sérieux des jardins zoologiques pour tirer au clair leurs problèmes d'élevage, afin d'accroître les chances de survie de ces espèces. La conférence était organisée conjointement par le Jersey Wildlife Preservation Trust et la Fauna Preservation Society et s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 3 mai à St-Héliér, Jersey, îles Anglo-Normandes.

Plusieurs communications intéressantes ont été présentées durant ces trois journées. Elles résumaient les expériences des jardins zoologiques et autres centres d'élevage qui ont réussi à élever en captivité certaines espèces menacées.

Une importante déclaration en six points devait être rédigée à la fin de la conférence :

1. L'élevage en captivité d'espèces et de sous-espèces menacées s'avèrera probablement capital pour la survie de nombreuses formes. Il faut donc l'utiliser comme moyen de lutte contre l'extinction des espèces, parallèlement au maintien des populations sauvages dans leurs habitats naturels.
2. Il faut apprendre, perfectionner, développer et faire connaître les techniques d'élevages.
3. Tous ceux qui sont en possession d'espèces menacées se doivent d'entreprendre des programmes d'élevage et de collaborer dans ce domaine avec les autres jardins et collections zoologiques, ainsi qu'avec les spécialistes de la conservation lorsqu'il s'agira de réintroduire ces espèces dans la nature.
4. Ces programmes réduiront les pressions que la demande impose actuellement aux populations sauvages et peuvent

contribuer à les consolider ou, si elles ont disparu dans la nature, à les y réintroduire.

5. Même si ultimement la réintroduction s'avère impossible, le maintien d'une population en captivité est infiniment préférable à sa disparition irrévocable.

6. Il convient d'encourager, dans la mesure du possible, la mise en place de programmes d'élevage dans l'habitat naturel de l'espèce.

Plusieurs membres de la Commission du service de sauvegarde (CSS) de l'UICN avaient préparé des rapports pour la conférence, notamment John Perry et le responsable de la commission qui ont tous deux présenté leurs communications pendant la session d'introduction sur les principes généraux. Ils ont tous deux essayé de faire le point sur l'élevage en captivité. Le bilan des résultats montre qu'en fait les jardins zoologiques ne constituent pas actuellement une ressource significative en ce qui concerne la préservation d'espèces rares et menacées. Seule, la survie de quatre des 290 espèces menacées recensées par l'UICN semble maintenant être assurée dans les jardins zoologiques, avec une possibilité de réintroduction dans la nature. Les populations captives de la majorité des autres espèces seraient menacées si les apports d'animaux prélevés dans les populations sauvages devaient cesser; plusieurs d'entre elles risquent d'ailleurs de disparaître des collections zoologiques si les tendances actuelles se maintiennent. La proportion d'animaux nés en captivité dans l'ensemble des effectifs maintenus par les jardins zoologiques est faible et on a peu d'exemples de naissances de deuxième et troisième générations en captivité. De plus, la réintroduction dans la nature d'animaux menacés élevés en captivité – un des objectifs principaux des programmes d'élevage – a donné peu de résultats significatifs.

La politique de la Commission du service de sauvegarde à l'égard de l'élevage d'espèces menacées en captivité est exposée dans un document spécial de la CSS et peut être obtenu sur demande. La CSS déclare, en résumé, que la fonction essentielle est la constitution d'une réserve de matériel destiné au commerce ou à la réintroduction dans la nature. De ce fait, l'élevage en captivité devrait éventuellement réduire les pressions de la demande sur les populations sauvages, accroître les chances de réussite de l'élevage et constituer un «pool» génique qui serait utilisé quand les mesures prises pour sauver l'espèce dans la nature ont échoué ou ne peuvent être mises en œuvre dans un avenir prévisible.

## **Notes de conservation**

### **Résultats du recensement sur le tigre indien attendus en juin**

La Résolution 15 de la 10<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UICN à New Delhi en 1969 avait recommandé que la chasse au tigre soit interdite jusqu'à ce que des recensements et des études écologiques aient pu révéler la situation des populations de cet animal. Des décrets interdisant la chasse au tigre avaient été adoptés peu après par tous les Etats et, actuellement, une étude écologique au moins est presque achevée et d'autres sont prévues.

Un recensement du tigre dans toute l'Inde, entrepris par les Etats et coordonné par le Gouvernement indien, va également s'achever d'ici peu. Il a commencé au début d'avril et des résultats préliminaires sont attendus pour la fin de juin. Le responsable du recensement est M. S. R. Choudhury, chargé de cours au stage d'éducation sur la faune au Forest Research Institute and Colleges de Dehra Dun.

Le recensement a exigé des travaux de préparation et une organisation considérables, entre autres des stages d'initiation à l'emploi du «détecteur de tigres» (pour enregistrer et ensuite identifier les empreintes de tigre) destinés au personnel supérieur chargé de l'enquête, qui à son tour a transmis cette information au personnel subalterne, ainsi que la publication, le remplissage et le ramassage des questionnaires pour tout le personnel participant au recensement. On croit savoir qu'un second recensement sera entrepris à l'échelle du pays pendant la première semaine de décembre.

### **Informations radiodiffusées dans les parcs des Etats-Unis**

L'emploi de la radio pour informer les visiteurs du parc national de Yellowstone s'est avéré un moyen si efficace que cette méthode sera largement adoptée dans les parcs nationaux des Etats-Unis.

En prenant l'écoute, l'automobiliste qui pénètre dans le parc entend un bulletin d'une minute environ qui lui donne des informations pratiques – tarif d'entrée, endroit où s'adresser dans le parc pour obtenir plus de renseignements, possibilités de logement, etc. Par exemple si les terrains de camping sont complets, la radio l'en informe et lui conseille de passer la nuit hors du parc.

Les bulletins sont adaptés à différentes régions du parc et couvrent des sujets variés allant des mesures de précaution à respecter jusqu'à l'«interprétation», l'explication de la géologie d'une région, de son archéologie, de sa flore, sa faune et son histoire. L'administration du parc prévoit d'employer 33 émetteurs cet été. Des enquêtes ont montré que plus de la moitié des visiteurs sont à l'écoute.

### **Alaska – chasse à l'ours blanc**

Le 8 avril, le Service des chasses et pêches d'Alaska a adopté un décret qui interdira toute utilisation de l'avion pour capturer des ours blancs. Ce décret entrera en vigueur à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

## **Nouvelles du WWF**

### **Inauguration d'un laboratoire dans le parc national de Doñana**

Le 27 mai, le Prince Juan Carlos d'Espagne a inauguré le laboratoire Luis Bolin dans le parc national de Doñana, en Espagne.

Le laboratoire qui domine le Coto Doñana et les Marismas du Guadalquivir a été nommé en mémoire d'un ancien directeur général du tourisme espagnol, Luis Bolin, qui a joué un rôle important dans la sauvegarde de la région du parc national de Doñana contre les menaces du développement agricole et touristique. Une importante partie des fonds a été donnée par la veuve de Luis Bolin, M<sup>me</sup> Cecilia Bolin, au Fonds mondial pour la nature pour la création du laboratoire. Le Gouvernement espagnol a également apporté une part de contribution.

Le laboratoire fonctionnera sous la supervision de José A. Valverde Gomez, directeur de la Station biologique de Doñana.

Le président du Fonds mondial pour la nature, le Prince des Pays-Bas, assistait à l'inauguration avec diverses personnalités espagnoles et étrangères.

Avant l'inauguration du laboratoire, le Prince des Pays-Bas devait remettre la médaille d'or du Fonds mondial pour la nature aux personnes suivantes:

#### **au professeur A. G. Bannikov (U.R.S.S.)**

«En reconnaissance de ses études approfondies sur la faune d'U.R.S.S., de Mongolie extérieure et de Chine; de ses contributions à l'étude et la conservation de la toundra et de son rôle éminent dans l'application des méthodes scientifiques à la conservation et notamment à l'aménagement des populations de saigas.»

#### **au major Ian R. Grimwood (R.U.)**

«En reconnaissance de ses services rendus à la conservation de la nature et de la faune sauvage en Afrique orientale, Asie et Amérique latine, de son rôle prépondérant dans la création de parcs nationaux et de réserves de faune au Kenya, Pakistan et Pérou, et de sa participation à la sauvegarde d'espèces menacées telles que l'antilope de Hunter, l'oryx d'Arabie et la vigogne.»

#### **au Dr Roger Tory Peterson (E.-U.)**

«En reconnaissance de son rôle éminent dans la conservation, notamment dans l'éducation pour la conservation de la nature, par ses talents d'artiste et d'ornithologue et par l'application des méthodes graphiques à l'identification des oiseaux dans le monde et à leur meilleure connaissance.»